

DEVENEZ MONITEUR / MONITRICE MFPC et CQP

SESSION
2026 / 2027



**CCP
EAU VIVE**



**CQP
EAU CALME**



**CCP
MER**

1 PARCOURS = 2 DIPLÔMES

Une formation modulaire

Une organisation en alternance

Des modules optionnels et complémentaires

Une équipe pédagogique professionnelle

Table des matières

La formation MFPC en Normandie	3
Préparer son entrée en formation MFPC	3
S'inscrire au MFPC	3
La formation CQP en région Normandie	4
Préparer son entrée en formation CQP Moniteur de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie	4
S'inscrire au CQP et aux CCP	6
Une formation organisée en 3 temps	7
Des prérogatives professionnelles	8
Le processus de certification	9
L'alternance en structure (labellisée FFCK)	10
Le programme de la formation CQP	11
Module intégration	13
Module tronc commun	13
Module eau-calme : itinérance	14
Module CCP eau-vive 1	14
Module CCP Eau Vive 2	14
Module CCP Mer 1	15
Module CCP Mer 2	15
Certification finale	16
Matériel obligatoire en début de formation	17

La formation MFPC en Normandie

Préparer son entrée en formation MFPC

Les diplômes fédéraux sont conçus pour répondre aux besoins des clubs de disposer de cadres compétents et qualifiés pour l'encadrement, la sécurité et l'animation de toutes les activités. Ils permettent d'animer et d'enseigner bénévolement les sports de pagaie dans un club.

Le MFPC approfondit durant sa formation ses connaissances de la vie associative et ses compétences pédagogiques afin d'**être capable de mener une progression pédagogique** en s'appuyant sur la démarche d'enseignement Pagaies Couleurs.

Diplômé à partir de 18 ans, le titulaire du MFPC option Eau Calme, Eau Calme Eau Vive ou Eau Calme Mer peut s'orienter facilement vers l'enseignement rémunéré en s'inscrivant à la formation CQP Moniteur de Canoë Kayak et Sports de Pagaies en Eau Calme ou au BP JEPS CKDA (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation et du Sport en Canoë Kayak et Disciplines Associées). Le Moniteur assure 4 fonctions principales :

- Il anime des cycles de progression jusqu'à la Pagaie Bleue ;
- Il certifie les Pagaies Blanches à Bleues ;
- Il dynamise l'activité du club en organisant des sorties et des stages ;
- Il assure la sécurité préventive et active.

S'inscrire au MFPC

L'inscription au MFPC se fait en ligne via le questionnaire suivant **avant le 11 octobre 2026** :

<https://forms.cloud.microsoft/e/28GjdKzDNK?origin=lprLink>

L'inscription est facturée 600€ pour les licenciés normands, comprenant en cas de réussite au diplôme un « pack sécurité ».

Les exigences préalables requises à l'entrée en formation sont :

- Avoir 17 ans durant l'année civile de l'inscription ;
- Être titulaire de la Carte FFCK annuelle ;
- Être titulaire du diplôme d'Aspirant Moniteur Fédéral en cours de validité, dans l'option visée par la formation au MFPC ;
- Dans le cas MFPC EC-MER et EC-EV :
 - Être titulaire d'une Pagaie Couleur bleue dans une discipline d'un des milieux correspondant à l'option choisie ;
 - Ou
 - Être titulaire d'une Pagaie Couleur bleue dans l'un des milieux correspondant à l'option choisie.
- Dans le cas MFPC EC :
 - Être titulaire d'une des Pagaies Couleurs bleues dans une discipline de l'Eau-Calme ;
 - Ou
 - Être titulaire d'une Pagaie Couleur bleue Eau Calme.

La formation CQP en région Normandie

Préparer son entrée en formation CQP Moniteur de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie

La construction de ses compétences professionnelles en tant qu'éducateur sportif repose sur un principe fondamental : l'alternance entre des temps de formation (essentiellement sur des WE ou en visio) et une immersion au sein de votre club de canoë-kayak. C'est cette articulation entre théorie, pratique encadrée et mise en situation réelle qui vous permettra de développer les compétences attendues du CQP Moniteur de Canoë-Kayak et de ses certificats complémentaires professionnels (CCP Eau vive et CCP Mer).

Pour cela, votre club de canoë-kayak et votre tuteur vous accompagneront tout au long de votre formation (voir planning de formation). Cette organisation est essentielle car elle influencera directement la richesse des situations vécues, la diversité des publics rencontrés, ainsi que l'orientation de votre futur projet professionnel.

La formation d'éducateur sportif – moniteur de canoë-kayak et de sports de pagaie est exigeante, tant sur le plan pédagogique que physique. Vous serez amené à encadrer, démontrer, naviguer et intervenir dans des conditions variées, parfois intenses. Il est donc essentiel d'adopter tout au long de votre parcours et de maintenir une pratique physique régulière, ainsi qu'une hygiène de vie favorable à la récupération, à la concentration et à la performance.

Dans une formation visant à devenir moniteur de canoë-kayak et sports de pagaie, la posture d'apprenant que vous développerez tout au long du parcours est un levier essentiel de réussite. Elle conditionne non seulement les acquis techniques et pédagogiques, mais aussi l'insertion professionnelle et la reconnaissance en tant que futur éducateur.

Ainsi, les composantes de la posture attendue tout au long de la formation sont :

- **Engagement actif et responsabilisé** : Vous êtes le moteur de votre apprentissage : s'impliquer pleinement au sein de son club, dans les séances, poser des questions, échanger (avec son tuteur et les moniteurs expérimentés) chercher à comprendre les enjeux de chaque situation mais aussi prendre des initiatives (proposition de cycle/séances), proposer des idées (animation/organisation), tester des dispositifs.
- **Posture d'éducateur en devenir** : Se positionner comme un professionnel en construction : observer les formateurs, analyser les attitudes, adopter une posture bienveillante, adaptée au public. Porter une tenue et une attitude professionnelles. Comprendre les rôles et les responsabilités liés à la fonction d'encadrant.
- **Curiosité et ouverture** : S'ouvrir à la diversité des publics, des pratiques, des structures. Aller chercher de l'information : référentiels, réglementations, outils pédagogiques. Observer et analyser les contextes pour enrichir ses compétences.
- **Capacité d'auto-analyse et de remise en question** : Accepter les retours et évaluations comme des leviers d'apprentissage. Se remettre en question pour progresser dans sa pratique et son positionnement. Utiliser les journaux de bord, grilles d'observation, et entretiens pour nourrir sa réflexion.
- **Rigueur et autonomie** : Respecter les horaires, les consignes, les règles de sécurité. S'organiser pour anticiper les préparations, les évaluations, les temps en structure.

S'engager à suivre un entraînement physique régulier et à maintenir une hygiène de vie saine.

- **Esprit de coopération et d'entraide** : Favoriser une ambiance positive dans le groupe. Partager ses expériences, aider ses pairs, co-construire des séquences. S'engager dans les projets communs : journées d'animation, réalisations collectives, vie du centre.

Cette posture est en cohérence avec les attendus du référentiel RNCP, qui identifie le moniteur CQP comme un professionnel autonome, adaptatif, responsable et inscrit dans une dynamique d'éducation, de sécurité et de transmission des valeurs du sport en pleine nature.

Un entraînement spécifique est par ailleurs fortement conseillé pour aborder les épreuves d'entrée et de sélection dans les meilleures conditions. Ce travail préparatoire peut inclure : navigation technique, condition physique générale, renforcement musculaire, analyse du milieu et préparation mentale. Les formateurs régionaux et les clubs normands labellisés EFCK restent à votre disposition tout au long de votre parcours de formation pour vous accueillir au sein des structures et vous aider à atteindre vos objectifs.

Enfin, gardez en tête que le moniteur CQP est un professionnel polyvalent, capable d'intervenir dans différents environnements nautiques, auprès de publics diversifiés, avec une posture adaptée et responsable. Le développement de cette polyvalence repose à la fois sur la richesse des situations vécues, l'implication dans les temps de formation et la qualité du stage en structure.

Tout au long de sa formation (et au-delà), le moniteur doit se conformer au cadre réglementaire du code du sport : <https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2023/07/AFFICHE-SECURITE-FORMAT-A3-COMPLET-MAJ250623.pdf>

S'inscrire au CQP et aux CCP

L'inscription au CQP se fait de manière individuelle sur le site de la FFCK : <https://catalogue-ffck.dendreo.com/catalogue>¹

Les inscriptions au CQP et aux différents CCP sont à faire séparément. Ces inscriptions ne dépendent pas du Comité Régional et sont donc distinctes de l'inscription au Monitorat Fédéral Pagaies Couleurs.

L'inscription au CQP eau-calme est facturée 200€ par la FFCK, chaque CCP 50€ par la FFCK + 150€ par le CRNCK. Il convient de préciser à l'inscription si ce montant est réglé par le stagiaire ou sa structure d'alternance. Il convient d'échanger avec son tuteur et son club sur ce point avant d'engager la démarche d'inscription.

Il y a des pré-requis pour l'inscription au CQP :

- Avoir 17 ans minimum,
- Être titulaire de deux Pagaies Couleurs Vertes dont 1 en eau calme,
- Avoir une carte FFCK 1 an en cours de validité,
- Posséder le PSC1 à l'inscription (date du PSC1 antérieure au début de formation),
- Avoir un diplôme d'AMFPC à jour de son recyclage,
- Avoir 1 Pagaie Couleur Bleue,
- Posséder l'attestation natation sauvetage à l'inscription,
- Présenter un certificat médical de « non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement des sports de pagaie ».

¹ La session CQP Normandie sera inscrite au catalogue à l'automne 2026

Une formation organisée en 3 temps

○ Tronc commun : préparation au CQP Eau Calme

- Mobiliser les fondamentaux du fonctionnement de la structure et de la réglementation et des principes pédagogiques
- Mobiliser les fondamentaux techniques du canoë-kayak en eau calme
- Mobiliser les techniques de sécurité fondamentales en eau calme
- Organiser ses activités en prenant compte les enjeux de sensibilisation, de transmission et de pratique responsable en milieu naturel.

○ CCP : préparation aux CCP Eau Vive et Mer

- Faire découvrir l'activité et susciter l'envie de poursuivre en établissant une relation positive avec la pratique
- Transmettre une technicité indispensable au premier niveau de l'autonomie/de pratique et en adéquation avec le niveau du public visé
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires dans l'environnement concerné
- Organiser et planifier une sortie dans le milieu concerné en prenant en compte les différents facteurs (terrain, logistique, météo...)
- Mobiliser des connaissances fondamentales de la réglementation du milieu concerné
- Mobiliser les techniques et la sécurité en eau calme
- Mobiliser les techniques et la sécurité en canoë-kayak du CCP visé : Eau Vive (en cl.III) et/ou Mer (Force 3)

○ Alternance en structure : mise en œuvre pédagogique et technique

- Développer ses compétences techniques et sportives,
- Développer ses compétences pédagogiques (préparer ses fiches séance, échange avec son tuteur...),
- Développer ses compétences en communication (accueillir du public...),
- Développer ses compétences organisationnelles,
- Intégrer la notion de sécurité préventive et active dans sa pratique professionnelle.

Au-delà de ces temps de formation il est impératif que chaque stagiaire mobilise un temps de travail personnel : réflexion sur sa position au sein de la structure, échanges avec son tuteur, approche de la construction de ses séances pédagogiques...

Des prérogatives professionnelles

Le CQP a pour objectif de former aux premiers diplômes permettant d'exercer en tant que moniteur de Canoë Kayak et Sports de Pagaie en eau calme :

- Le CQP moniteur de canoë kayak et sports de pagaie **en eau calme permet d'encadrer sur tous types de plans d'eau intérieurs, dans le respect de la réglementation locale, au sein de rivières en eau vive de classe I et en mer sans houle significative dans la limite des 300m d'un abri.**

En fonction du vécu et du niveau initial de chaque stagiaire, deux options sont possibles, option mer ou eau vive :

- Le CQP moniteur de canoë kayak et sports de pagaie **option mer permet d'encadrer en mer jusqu'à 1 mille d'un abri, par vent de force 3 Beaufort maximum sur le site d'évolution et dans le respect de la réglementation locale**
- Le CQP moniteur de canoë kayak et sports de pagaie **option eau vive permet d'encadrer en eau vive sur des parcours naturels et artificiels classés jusqu'à la classe II pouvant comporter des passages de classe III non successifs, dans le respect de la réglementation locale.**

Le processus de certification

Pour chacune des certifications (hormis le test de sélection), les candidats à la formation CQP moniteur de canoë-kayak et sports de pagaie disposent d'une session d'évaluation et d'une session de rattrapage en cas d'échec à la première session.

	Intitulé	Contenu	Dispense
Test d'entrée en formation	Pré-requis techniques d'accès à l'entrée en formation	Démonstrations techniques en bateau manœuvrier et directeur en eau calme	Pagaie Bleue eau-calme
Test d'entrée en formation mer /eau vive	Pré-requis techniques d'accès à l'entrée en formation au CCP « mer » ou « eau vive »	Démonstration des fondamentaux techniques et sécuritaires en mer ou en eau vive	Pagaie Verte en eau-vive / mer
EP MSP	Exigences préalables à la mise en situation pédagogique	Conduite d'une séance d'animation (60 min)	MFPC à jour de son recyclage
BC 1	Préparation et animation de cycles de séances d'encadrement CKSP en EC	Conduite d'une séance (30 min) Entretien oral (30 min) portant sur la séance et la conception d'un cycle de 6 séances Démonstration sécuritaire et sauvetage d'un pagayeur en difficulté	
BC 2	Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif	Rendu d'un écrit portant sur la période de stage en structure et entretien oral (30 min)	
BC 3	Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives	Entretien oral (30 min) portant sur la présentation d'un projet professionnel	
BC 4A	Conduite d'une séance d'encadrement de canoë kayak et sports de pagaie en eau vive au sein d'une rivière jusqu'à la cotation classe II passage III non successifs (présenté selon l'option)	Epreuves de démonstration sécuritaire : au sein d'une rivière de classe II passages III non successifs Etude de cas de sécurité préventive en eau vive	
BC 4B	Conduite d'une séance d'encadrement de canoë kayak et sports de pagaie en mer avec un vent de force 3 Beaufort et jusqu'à 1 mille d'un abri (présenté selon l'option)	Epreuves de démonstration sécuritaire en mer Etude de cas de sécurité préventive en mer	

L'alternance en structure (labelisée FFCK)

La formation du CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) inclut des périodes de formation en club, intégrées au planning général. Ces stages peuvent se dérouler dans les milieux liés à l'option choisie et dans les limites des prérogatives du diplôme CQP suivi.

Encadrement et Tuteurs

Le tuteur doit être titulaire d'une qualification au minimum de niveau IV et justifier d'une expérience professionnelle ou bénévole de trois années dans le domaine de l'encadrement et de l'animation du canoë-kayak. Afin de garantir une qualité dans l'accompagnement, un tuteur peut accompagner jusqu'à deux stagiaires en formation CQP.

Contenu de l'alternance en club

Pendant cette période, les stagiaires devront développer les compétences nécessaires au métier de moniteur de canoë-kayak et remplir les exigences requises pour la réussite de leur formation.

La structure d'accueil doit leur permettre de satisfaire l'ensemble de ces exigences.

Ainsi, durant leur présence au sein du club, les stagiaires devront :

- **Encadrer des séances d'initiation** en canoë-kayak en eau calme et dans le milieu de l'option choisie, sous réserve de la validation des EPMSP (Épreuves Pratiques Minimales de Sécurité Personnelle), du respect des procédures administratives et du code du sport et sous la supervision du tuteur ou d'un moniteur remplissant les mêmes conditions
- **Participer aux tâches de gestion de la structure et du matériel**, incluant la gestion du matériel, des aspects administratifs, financiers, logistiques, des équipements de protection individuelle (EPI), et des réparations.
- **Développer leurs compétences techniques** en canoë-kayak dans différents milieux de pratique (eau calme, mer, eau vive).
- **Préparer leur rendu écrit et leur oral** en se basant sur les compétences évaluées du BC2 et du BC3.

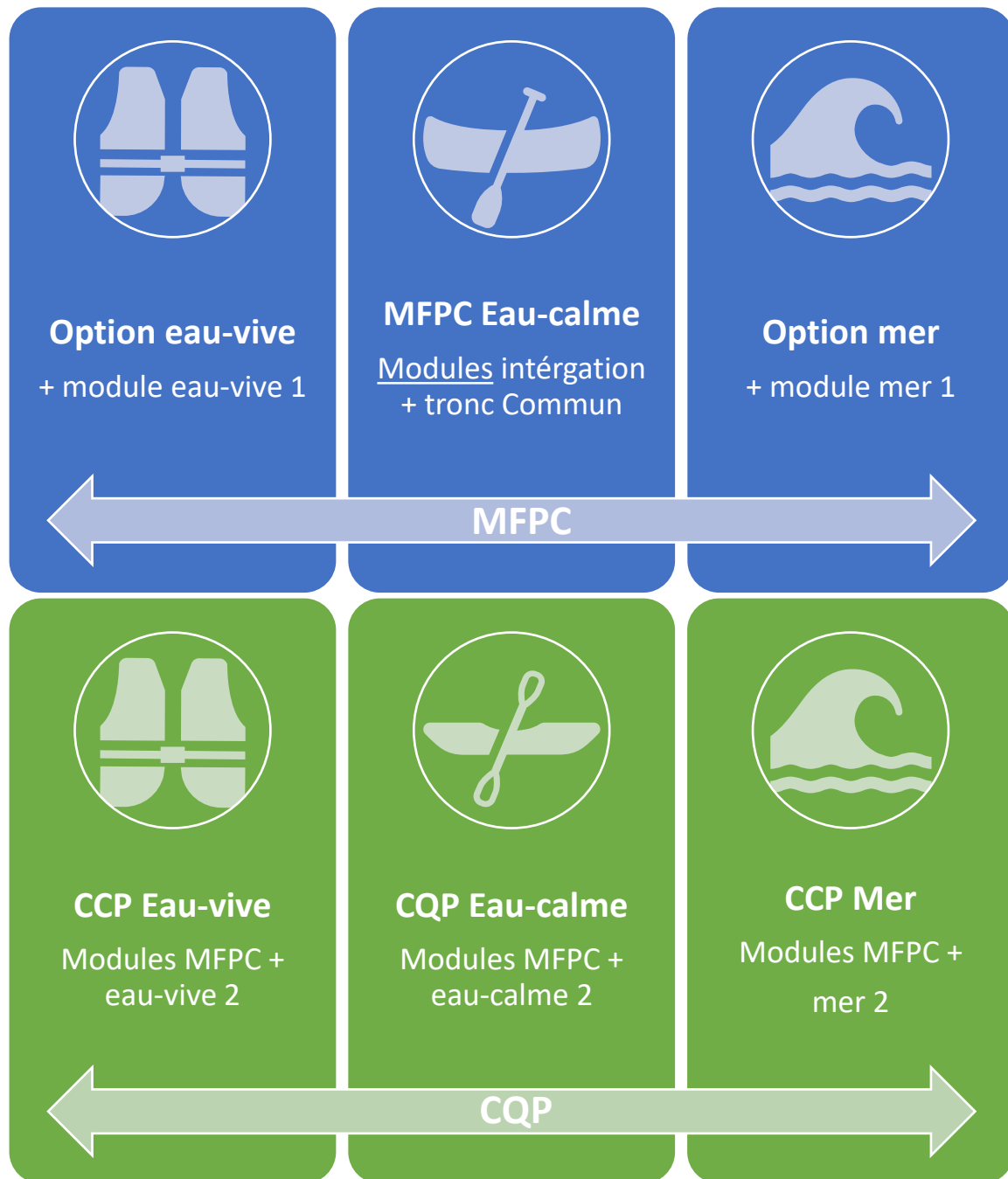
Ces éléments sont essentiels pour garantir une formation complète et de qualité, permettant aux stagiaires de devenir des professionnels compétents et polyvalents dans le domaine du canoë-kayak et des sports de pagaie.

Attention ! La formation CQP a lieu de début 2026 à fin 2026, l'obtention des EPMSP vous donne le droit de demander une carte professionnelle temporaire pour exercer contre rémunération durant la période estivale. Mais vous ne pourrez travailler que dans votre structure d'alternance tant que vous n'aurez pas obtenu votre diplôme.

Le programme de la formation CQP²

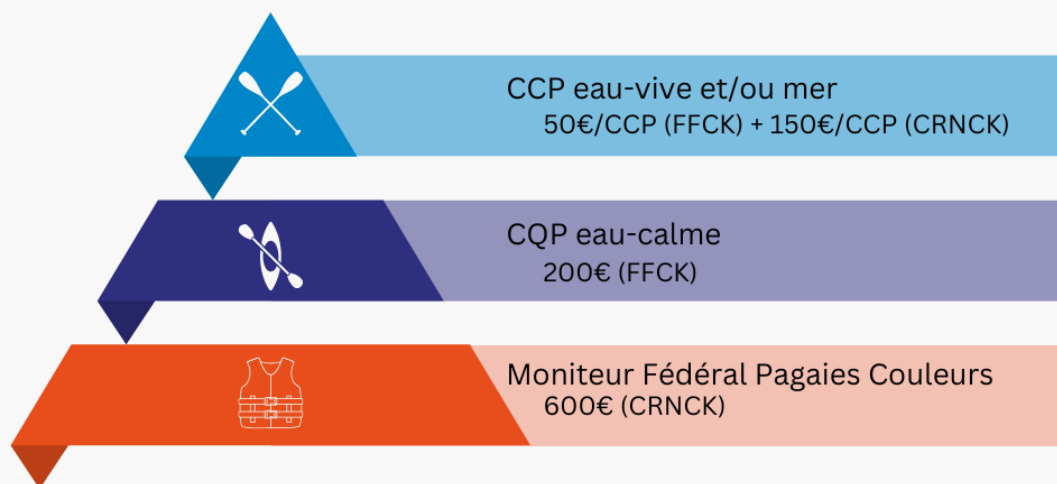
La formation MFPC et CQP est “à la carte” afin de s’adapter au projet de chaque stagiaire.

Plusieurs parcours de formation sont disponibles :



² Les dates et lieux annoncés sont susceptibles d’être modifiés

Formation MFPC et CQP 2026-2027



COMITÉ
NORMANDIE

Module intégration

Lieu : A déterminer



Date : du 7 au 8 octobre 2026 – 2 jours

Public : tous les stagiaires

Objectifs :

- Créer la dynamique de groupe et poser le cadre de formation.
- Évaluer les prérequis techniques, pédagogiques et sécuritaires.
- Initier la réflexion sur la posture professionnelle et la réglementation.

Contenus :

- Présentation du parcours de formation, des blocs de compétences et des modalités de certification.
 - Point sur les pré-requis techniques et administratifs
 - Activités collectives et navigation encadrée pour évaluer les niveaux (référentiel Pagaies Couleurs).
 - Module : Cadre réglementaire (code du sport, prérogatives CQP et CCP).
 - Module : Projet professionnel : Quésaco ?
-

Module tronc commun

« Fondamentaux pédagogiques et sécurité »

Date : du 16 au 17 janvier 2027 – 2 jours



Lieu : Plan d'eau calme (Belbeuf/Poses)

Public : tous les stagiaires

Compétences visées :

- Élaboration et animation d'un cycle de séances (C1.1 à C1.6),
- Sécurité en eau calme : sauvetage, briefing, évaluation des risques (C1.7),
- Appréhender une pratique SANS TRACE,
- Validation des EPMS eau-calme.

Activités :

- Conception de séances / cycles.
 - Mise en situation d'animation.
 - Découverte de différents supports eau calme : DB, OC, SUP, Fitness, ...
 - Test de sécurité pratique en eau calme.
-

Modules spécifiques

Module eau-calme : itinérance



Date : 15 au 17 mai 2027 – 3 jours

Lieu : rivière adaptée

Public : stagiaires inscrits uniquement au CQP eau-calme

Compétences visées :

- Organisation d'activité itinérante (C1.4.4, C1.4.5).
- Animation d'une séance et bilan pédagogique (C1.6, C1.8).

Activités :

- Randonnée encadrée sur deux jours avec bivouac/logistique.
- Évaluation pratique : séance, sécurité, encadrement.
- Débriefing / adaptation pédagogique.

Module CCP eau-vive 1

« Analyse de l'environnement et technique »



Date : du 13 au 14 février 2027 – 2 jours

Lieu : Stade d'eau vive de Lisieux + descente sur la Touques

Public : stagiaires MFPC option eau-vive et CQP CCP eau-vive

Compétences visées :

- Lecture de rivière, réglementation, conduite de groupe (C1 à C4 CCP),
- Prévention et analyse des risques,
- Validation des EPMS eau-vive,
- Certification de l'épreuve 2.

Activités :

- Lecture de terrain, étude de cas, navigation guidée.
- Techniques individuelles et collectives de sécurité.

Module CCP Eau Vive 2

« Conduite de séance et sauvetage »

Date : 13 au 14 mars 2027

Lieu : Stade d'eau-vive de Cergy-Pontoise ou Cesson-Sévigné

Public : stagiaires CQP CCP eau-vive

Compétences visées :

- Conduite de séance, signes, communication, sauvetage (C5 à C8 CCP).

Activités :

- Mise en situation pédagogique (30 min).
- Épreuve de sauvetage complète.
- Évaluation finale CCP Eau Vive.

Module CCP Mer 1

« Préparation, sécurité, lecture du milieu »

Date : du 10 au 11 avril 2027 – 2 jours



Lieu : Cherbourg

Public : stagiaires MFPC option mer et CQP CCP mer

Compétences visées :

- Lecture de l'environnement marin, réglementation (C1 à C4 CCP Mer),
- Validation des EPMS mer.

Activités :

- Études de cas météo, organisation de séance.
- Navigation en groupe avec vent et houle contrôlés.

Module CCP Mer 2

Date : du 2 au 3 octobre 2027 – 2 jours

Lieu : Cherbourg

Public : stagiaires CQP CCP mer

Compétences visées :

- Animation, communication, sauvetage en mer (C5 à C8 CCP Mer).

Activités :

- Séance en mer encadrée.
- Épreuve de sécurité (remorquage, réembarquement, nage...).
- Évaluation finale CCP Mer.

Certification finale

Date : 9 octobre 2027 (première session) / novembre 2027 (rattrapage)



Lieu : à définir selon candidats

Public : tous les stagiaires CQP

Épreuves CQP :

- Épreuve 1 : présentation d'un cycle + mise en situation pédagogique.
- Épreuve 2 : sécurité et sauvetage eau calme (réalisé lors des CCP).
- Épreuve 3 : présentation de la structure et de l'activité (présentation et entretien).
- Épreuve 4 : projet professionnel (présentation et entretien).

Épreuves CCP :

- Épreuve 1 : étude de cas de sécurité préventive (réalisé lors du CCP)
- Épreuve 2 : conduite de séance pédagogique (réalisé lors du CCP)

Jury :

- Convoqué conformément au règlement CQP et CCP (2 évaluateurs minimum).
- Évaluation des compétences via des grilles de certification.

Matériel obligatoire en début de formation

- Pour les séances théoriques en salle
 - Matériel de prise de note
 - Tenue de sport avec baskets
- Pour les séances Eau Calme/Eau Vive/Mer

OBLIGATOIRE

- Un gilet harnais moniteur (flottabilité de 50N) – norme EN ISO 12402-5 - équipé d'un leash/mousqueton de sécurité
- Un casque de protection - norme NF EN 1385 : 2012
- Des chaussures fermées
- Des vêtements de protection adaptés aux conditions de pratique du moment
- Une pochette étanche pour le moyen de communication
- Une corde de sécurité (15 mètres minimum)
- Un couteau adapté à l'usage aquatique
- Un sifflet
- Une trousse de secours
- Un sac étanche de 10 litres
- Une jupe hiloire adaptée
- Une gourde / une thermos
- Une lampe Flash manuelle étanche (obligatoire pour le CCP MER)

OPTIONNEL (ces équipements seront discutés au cours de la formation)

- Kit mouflage :
 - Cordes et sangles
 - 1 corde flottante de 15 à 25 mètres (minimum 8 mm de diamètre).
 - 2 sangles tubulaires (120 cm à 240 cm) pour amarrages ou ancrés.
 - Poulies
 - 2 poulies à flasques mobiles (à roulement ou bague selon budget).
 - Bloqueurs et mousquetons
 - 2 bloqueurs mécaniques (type Tibloc ou équivalent) ou prussik/machard en cordelette (6 mm / 1,50 m).
 - 4 mousquetons à vis ou HMS (à verrouillage manuel).
- Une scie d'élagage pliante
- Une pince multi-outils
- Une pompe/écope
- Un kit « hypothermie » / « chaleur » / « Hypoglycémie »